

GAGNANT SANS JOUER ? PERDANT ASSURÉ !

SITUATION



Ça y est ! Vous avez gagné à la loterie !
C'est en tout cas ce que dit l'e-mail que vous venez de recevoir.
Il ne vous reste plus qu'à payer les modestes frais de transaction pour recevoir votre lot...



RISQUE

Ces messages sont envoyés à des milliers de personnes.
En réalité, vous n'êtes pas le grand gagnant. Au contraire, si vous payez la somme demandée, vous serez à tous les coups ... perdant.



CONSEIL

Si vous n'avez participé à aucune loterie, vous ne pouvez pas avoir gagné : ne répondez pas !
Ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires.



TOMBÉ DANS LE PIÈGE ?

Prévenez la police locale et informez l'Inspection économique : pointdecontact.belgique.be



POINT DE CONTACT